



1^{er} septembre 2016

Sécheresse en Valais – degré 5 – très fort

(IVS).- Le peu de précipitations durant les dernières semaines alliée à des températures inhabituellement élevées pour cette période de l'année et renforcée par des phénomènes périodiques de vent ont participé à une nouvelle augmentation du danger d'incendie de forêts.

Principalement dans le Haut Valais et dans la vallée du Rhône dans le Bas Valais, le danger d'incendie est très fort. Les cordons boisés le long des routes et chemins, les lisières de forêts, les haies ainsi que les herbes sèches peuvent s'enflammer rapidement en cas de beau temps. Dans ces régions, il est interdit d'allumer des feux en plein air et la population doit impérativement respecter les consignes et les interdictions décrétées par les autorités locales.

Au vu des prévisions météorologiques pour ces prochains jours, on ne peut pas compter avec des précipitations pour améliorer sensiblement la situation. Les responsables du canton évaluent la possibilité de décréter une interdiction générale d'allumer des feux en plein air pour ces prochaines semaines. Les services compétents rendent la population valaisanne attentive à cette problématique et rappellent que toute personne qui constate un incendie doit aussitôt prévenir la centrale d'alarme d'incendie par le numéro 118.

Situation actuelle et principales règles de comportement sur notre site

Internet : <https://www.vs.ch/web/sfp/incendi>

Personnes de contact :

Eric Senggen, chef de l'Office cantonal du feu (OCF), 027 606 70 56 ou 079 613 44 60

Jean-Christophe Clivaz, ingénieur gestion des forêts, Service des forêts et du paysage (SFP), 027 607 10 30 ou 079 436 84 39

